



INFO ACTUALITES SCPN DU 7 MAI 2014

Renseignement territorial

Nous vous proposons de trouver ci-jointe l'instruction commune signée hier par les deux Directeurs généraux de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale sur la mise en œuvre de la réforme du Renseignement Territorial.

Nous savons par ailleurs que la DGGN procède actuellement à l'écriture d'une circulaire sur les conditions d'exécution par la Gendarmerie de sa mission de renseignement, afin d'intégrer les principes de l'organisation et de doctrine d'emploi du Renseignement Territorial. Ceci devrait valoir annulation de la note de doctrine provisoire du 7 avril dernier, que nous avons été les premiers à dénoncer.

Direction générale de la sécurité intérieure

Sur le périmètre de la DGSI, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

M. Patrick CALVAR, Inspecteur général des services actifs de la Police Nationale, est nommé Directeur des services actifs de la Police Nationale, Directeur général de la Sécurité Intérieure à compter du 12 mai 2014 ;

M. Thierry MATTA, Inspecteur général des services actifs de la Police Nationale, est nommé Directeur des services actifs de la Police Nationale, Directeur du renseignement et des opérations, adjoint au Directeur général de la Sécurité Intérieure à compter du 12 mai 2014 ;

M. Jean-Luc COMBRISSEON, ingénieur général de l'armement, est nommé Directeur des services actifs de la Police Nationale, Directeur technique à la Direction Générale de la Sécurité Intérieure à compter du 12 mai 2014.

Réforme de la police judiciaire en Corse

Une réunion est organisée le mardi 13 mai à 14h30, avec la parité syndicale, sous la présidence du Directeur général de la Police Nationale et en présence du Directeur central adjoint de la Police Judiciaire, Frédéric VEAUX sur la question de l'action des services de Police Judiciaire en Corse.

Emmanuel ROUX, Secrétaire Général

Céline BERTHON, Secrétaire Général adjoint